

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

1 PAGE 2

Sommaire

2 PAGE 3

Édito

3 PAGE 4/7

Faits marquants

4 PAGE 8/13

Activités des filières & terminaux

4.1 MARCHANDISES DIVERSES

- 4.1.1 Conteneurs (EVP)
- 4.1.2 Conventionnel
- 4.1.3 Roulier

4.2 VRAC LIQUIDE

- 4.2.1 Bitume
- 4.2.2 Essence
- 4.2.3 Fioul lourd
- 4.2.4 Biomasse liquide
- 4.2.5 Gazole
- 4.2.6 GPL
- 4.2.7 Kérosène

4.3 VRAC SOLIDE

- 4.3.1 Sucre
- 4.3.2 Céréales
- 4.3.3 Charbon
- 4.3.4 Pellets de bois
- 4.3.5 Ciment/Clinker

4.4 CROISIÈRE – RÉPARATION NAVALE – PÊCHE

- 4.4.1 Croisière
- 4.4.2 Réparation navale
- 4.4.3 Pêche

5 PAGE 14/17

Investissements

5.1 BILAN

5.2 PERSPECTIVES

6 PAGE 18/25

Données sociales & environnementales

6.1 ORGANISATION & DIALOGUE SOCIAL

6.2 EMPLOI

6.3 FORMATION PROFESSIONNELLE

6.4 ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT

7 PAGE 26/27

Gouvernance

7.1 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

7.2 LE DIRECTOIRE

7.3 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT





Shenaz BAGOT

Présidente du
Conseil de Surveillance



Éric LEGRIGEOIS

Directeur Général
Président du Directoire

L'année 2023 a été une année d'intenses défis et de grandes réalisations pour le Grand Port Maritime de La Réunion, qui restera gravée dans nos mémoires comme une année charnière. Malgré les turbulences et les incertitudes qui ont jalonné cette année, **le cap a été maintenu** et nous avons poursuivi notre engagement envers le développement économique et territorial de La Réunion.

Nous avons célébré avec fierté **les 10 ans** de notre établissement, **une décennie de défis relevés**, de projets réalisés et de partenariats renforcés. Un moment symbolique qui nous a permis de retracer le chemin parcouru et de nous projeter vers l'avenir avec détermination.

Bien que les flux de trafic aient été en deçà de nos anticipations, avec **une baisse de 8% par rapport à 2022**, nous avons maintenu en 2023 notre dynamique d'investissement et de modernisation des infrastructures portuaires. Avec **un record de dépenses d'investissement** s'élevant à 47 millions d'euros, nous avons concrétisé plusieurs projets structurants inscrits dans le Projet Stratégique 2019-2023, contribuant ainsi à renforcer notre positionnement en tant que hub maritime majeur dans l'océan Indien.

La réorganisation du Port Est et l'acquisition du dock flottant, conjuguées à plusieurs actions concrètes visant à **réduire la consommation énergétique** de nos infrastructures, telles que la rénovation des entrepôts frigorifiques ou encore le remplacement des éclairages, illustre notre ferme **engagement en faveur de l'efficacité opérationnelle et de la transition énergétique**, tout en témoignant de notre volonté de répondre aux exigences environnementales les plus strictes.

Conscients de notre rôle crucial dans la préservation de notre écosystème, nous poursuivons nos efforts pour **réduire notre empreinte écologique** et **promouvoir des pratiques durables** au sein de nos activités portuaires. Nous avons également renforcé notre **engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion responsable des ressources naturelles**, en collaborant avec des associations locales et en participant à des projets de sensibilisation et de conservation.

Par ailleurs, l'année 2023 a été marquée par **notre ouverture vers l'Afrique de l'Est et l'océan Indien**. Grâce au financement du fonds européen INTERREG, la communauté portuaire a accueilli en immersion des salariés mozambicains, **renforçant ainsi nos liens de coopération et d'échanges avec les acteurs portuaires du Mozambique**.

De plus, **l'exportation de notre expertise vers les Seychelles**, à travers le déploiement du logiciel de dédouanement des marchandises, témoigne de notre volonté de partager notre savoir-faire et de contribuer au développement des infrastructures portuaires dans la région.

L'organisation de **la Semaine Maritime a été un moment phare de l'année 2023**. Cet événement d'envergure internationale a offert une plateforme privilégiée pour consolider nos relations avec nos partenaires de la zone océan Indien et au-delà. Nous avons pu mettre en lumière les compétences et les réalisations de La Réunion dans le domaine maritime, **valoriser les ambitions du territoire en matière d'économie bleue**, tout en favorisant les échanges et les rencontres avec les acteurs clés du secteur. Cette Semaine Maritime a ainsi permis de souligner l'importance stratégique de nos métiers, en constante évolution pour **répondre aux défis de notre territoire insulaire et des marchés internationaux**.

Cependant, ces succès n'ont pas occulté les défis auxquels nous avons dû faire face. La crise en mer Rouge, survenue en cours d'année, a exacerbé les incertitudes économiques et mis à rude épreuve notre capacité d'adaptation et de résilience. Malgré ces difficultés, nous avons su collectivement maintenir le cap dans un contexte mouvant et complexe.

Nous sommes conscients **des enjeux qui nous attendent en 2024** et des incertitudes qui persistent. Notre feuille de route est claire : nous devons **préserver notre dynamique de développement tout en assurant la viabilité financière de l'établissement**. **L'aménagement de la Zone Arrière Portuaire** constituera un des leviers majeurs dans cette démarche, nous permettant d'agrandir le port et ainsi de **renforcer notre attractivité**. Cela passera également par **la valorisation de nos ressources humaines**, l'engagement et l'implication individuelle et collective étant la clé du succès. Enfin, **notre prochain Projet Stratégique**, qui sera validé en 2024, devra s'inscrire pleinement dans la stratégie de développement impulsée par le Conseil Régional, notamment au travers de la marque territoriale pour la Réunion.

Guidés par notre raison d'être « Agir de manière responsable pour sécuriser l'approvisionnement des Réunionnais et contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre île », nous aborderons ce nouveau chapitre avec la même détermination et la même ambition. « **Ansam, nou fé grandi la Rényon** ».

3. **Faits marquants**

Les temps forts de 2023

Visite officielle au port Ouest de Jean-François CARENCO, Ministre chargé des Outre-mer le 17 février 2023

Le Ministre a visité les installations du slipway dédiées à la réparation navale, et pris connaissance des travaux en cours pour les futurs Ateliers de l'océan. Eric LEGRIGEOIS a pu présenter au ministre le projet d'acquisition d'un Dock Flottant par le GPMDLR, visant à établir La Réunion comme un acteur de premier plan dans le domaine de la réparation navale à l'échelle régionale.



Opération de plantation « 1 million d'arbres » dans les jardins des Maisons des Ingénieurs

Dans le cadre du partenariat «1 million d'arbres» avec le Département, 600 «pié d'bwa» endémiques de La Réunion ont été plantés dans les jardins des Maisons des Ingénieurs le 08 mars 2023, par les élèves du Collège TITAN et du Lycée Léon de Lépervanche, accompagnés par les équipes du GPMDLR. Des ateliers sur les espèces exotiques envahissantes ont également été animés par la SREPEN et Nature Océan Indien. Le succès de cette opération a été salué par le préfet, Jérôme FILIPPINI et les membres du Conseil de Surveillance, qui sont venus à la rencontre des participants sur site.



Accueil de la Commissaire Européenne aux Réformes et à la Cohésion

À l'occasion des 40 ans de la Région, la Commissaire Européenne aux Réformes et à la Cohésion, Elisa FERREIRA, a visité le port le 29 avril 2023, accompagnée du Député européen Younous OMARJEE, de l'ancienne ministre des Outre-mer Marie Luce PENCHARD et des élus régionaux. Eric LEGRIGEOIS et Olivier HOARAU ont exposé les programmes d'investissements du GPMDLR bénéficiant de financements européens, notamment ceux liés à l'adaptation au changement climatique et à l'aménagement futur de la Zone Arrière Portuaire.

Actualisation de l'infographie du Complexe Industriel-Portuaire de La Réunion

Le 11 mai 2023, l'INSEE et le GPMDLR ont présenté lors d'une conférence de presse la nouvelle infographie sur le complexe industrialo-portuaire portant sur la période 2016 – 2019.

Télécharger les résultats de cette étude >>>



Lancement de la saison croisière 2023-2024

La saison croisière 2023-2024 a débuté le 17 novembre 2023 avec l'escale du VASCO DAGAMA, qui a inauguré une saison s'annonçant intense, comprenant 36 escales, dont la dernière interviendra en avril 2024.

Le Queen Mary II qui avait pour la première fois escalé à Port Réunion le 30 mars 2023, marquant ainsi la saison croisière 2022-2023, sera à nouveau programmé en 2024.



2023 : Année de renouvellement des instances de gouvernance du GPMDLR



Le 15 juin 2023, le nouveau Conseil de Surveillance a élu Shenaz BAGOT à la fonction de Présidente et Emmanuel SERAPHIN, Vice-président. Le Conseil a également accueilli des nouveaux membres, Christelle PORTIER, représentante de la DRFIP et Elisabeth PEGUILLAN, personnalité qualifiée.

Le renouvellement du Conseil de Développement est intervenu le 25 octobre 2023, avec l'élection de Linda BARC à la fonction de Présidente, et de Philippe LELEU, Vice-président.

Visite officielle du Commissaire Européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche

En visite à la Réunion du 12 au 14 novembre 2023, le commissaire Européen, Virginijus SINKEVICIUS, est venu à la rencontre des acteurs de la filière pêche à la darse hauturière au port Ouest. Il était accompagné de Stéphane BIJOUX et de Pierre KARLESKIND Président de la Commission Pêche au Parlement Européen.



LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

Assemblée Générale de la PMAESA (Association des Ports d'Afrique de l'Est et du Sud)

La Semaine Maritime a débuté au siège du GPMDLR avec la tenue de l'Assemblée Générale de la PMAESA, dont 26 membres avaient fait le déplacement depuis le Kenya, l'Angola, la Tanzanie, le Mozambique ou encore l'Afrique du Sud.



Restitution de l'étude PORT CENTER par l'AIVP (Association Internationale Villes et Ports)

Le futur Port Center de la Réunion aura pour objet de mettre en avant la singularité portuaire et maritime de l'île, au travers de son histoire, son présent et ses projets futurs. Il sera hébergé dans l'une des Maisons des Ingénieurs au port Ouest. L'étude confiée à l'AIVP a permis d'identifier les publics à cibler, les partenaires potentiels et de formuler les orientations du programme d'activités du futur Port Center.

Opération « Port Ouvert » **Visite des installations Portuaires par les lycéens de la commune du Port**

Au port Est, une journée de découverte des installations portuaires a été proposée à 126 élèves de la commune, issus de la classe de défense base navale et métiers de la sécurité du Lycée Léon de Lépervanche, du dispositif Les Cordées de la Réussite Métiers de la mer et de la section BAC PRO du Lycée Jean Hinglo.



MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Présentation du partenariat Port Réunion / HAROPA Ports

HAROPA PORT et le GPMDLR ont initié depuis 2022 un partenariat visant à mener une réflexion commune sur le développement des trafics, la sûreté portuaire, la logistique, la transition écologique et numérique, la formation et les échanges de bonnes pratiques.

Remise de prix ESI (Environmental Ship Index)

La cérémonie de remise des trophées ESI a permis de récompenser 6 compagnies maritimes adhérentes à la démarche à La Réunion : MSC, HOEGH AUTOLINERS, SCORPIO, ROXANA SHIPPING, CMA-CGM et CARNIVAL PLC.



MERCREDI 13 ET JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 – CONFÉRENCES INTERNATIONALES

Pendant deux journées de conférence, 33 intervenants locaux, nationaux et internationaux ont partagé leurs expertises à travers six thématiques :



- **L'économie mondiale en mutation** : perspectives sur les impacts régionaux, les nouvelles initiatives économiques et les principales tendances dans l'industrie maritime et portuaire.
- **Créer de la valeur économique et améliorer le développement** grâce à la coopération portuaire.
- **Développements portuaires, expansions et initiatives de ports intelligents** dans l'océan Indien pour un avenir viable.
- **L'océan Indien, porte d'entrée de l'Europe** : une perspective sur les développements et les opportunités dans le domaine de l'intermodalité et des croisières.
- **Les ports du futur** : créer des opérations portuaires durables grâce à la mise en œuvre de technologies intelligentes pour améliorer les performances portuaires et la prestation de services.
- **Un port vert** : réduire les émissions de carbone, l'impact du changement climatique sur les ports et améliorer les opérations portuaires grâce à la mise en œuvre du plan de gestion du patrimoine naturel, et aux initiatives en matière d'énergie et de transition écologique.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

Conseil de Surveillance du GPMDLR

Un conseil de surveillance a eu lieu durant cette Semaine Maritime, offrant à nos membres de la gouvernance l'opportunité de prendre part à la Journée du patrimoine qui se déroulait simultanément dans les jardins des Maisons des Ingénieurs.



Soirée des 10 ans pour le personnel du GPMDLR

En clôture de cette Semaine Maritime, un événement a été organisé en l'honneur de l'ensemble du personnel, célébrant les 10 ans du Grand Port Maritime De La Réunion !

Retour en vidéo sur
les 10 ans du GPMDLR >>>



Atelier Enjeux de féminisation des métiers portuaires

Dernière séquence axée sur le volet de la coopération régionale, cet atelier a réuni une dizaine de femmes des ports de l'océan Indien et d'Afrique, issues des partenariats avec l'APIOI (Association des Ports des îles de l'océan Indien), la PMAESA et la CCI France Mozambique. L'objectif était de contribuer à l'élaboration de la feuille de route du futur programme de coopération, en y intégrant nos ambitions en faveur de la féminisation, à travers 3 thématiques :

- Smart Port & Green Port
- Croisière durable en océan Indien
- Développement des compétences professionnelles.



Journée du Patrimoine au port Ouest

Faire revivre un site chargé d'histoire est toujours un challenge ! Défi relevé par nos équipes du PA2D pendant cette journée, offrant ainsi au grand public et aux scolaires l'occasion de participer à de nombreux ateliers : jeux lontan, atelier musical, atelier de langue créole, découverte de la restauration des jardins, ateliers de découverte des saveurs locales, spectacle de maloya et immersion dans les expositions d'images d'archives et portraits photographiques.

4. Activités des filières & terminaux

Avec un volume de 5,2 millions de tonnes traités en 2023, le trafic global à Port Réunion connaît une baisse de 8% par rapport à l'année précédente.

Quelques activités enregistrent néanmoins une croissance significative, telles que le trafic de céréales (+7%), le conventionnel (+83%), le vrac liquide (+2%) et le roulier (+10%), tandis que tous les autres flux sont en diminution.

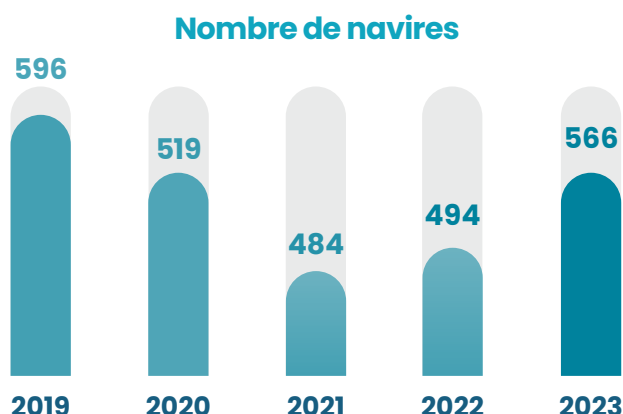
Total trafic
5,2 millions de tonnes
-8%

Évolution des trafics par filière (tonnes)

Type de trafic	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Vracs solides	1 077 627	1 157 271	1 194 948	1 007 193	974 778	-3%
Vracs liquides	932 408	796 357	930 544	1 017 283	1 040 751	+2%
Marchandises conteneurisées Hors transbordement	1 854 221	1 920 293	2 247 028	2 226 328	2 010 625	-10%
Marchandises conteneurisées Transbordement	1 620 360	1 402 985	1 528 685	1 285 313	1 007 314	-22%
Autres marchandises diverses	19 359	18 373	53 435	60 394	110 470	+83%
Rouliers	60 625	48 617	72 035	53 382	58 538	+10%
Matériaux NRL	350 772	-	-	-	-	-
TOTAL TRAFIC	5 915 372	5 343 896	6 026 675	5 649 893	5 202 476	-8%

Escales des navires

Le nombre d'escale de navires a augmenté de 14%, résultat de la mise en service des nouveaux équipements portuaires et de la reprise confirmée de la croisière.



+14%
Évolution



4.1. Marchandises diverses

4.1.1. Conteneurs (EVP)

En 2023, le trafic conteneurisé se caractérise par une baisse de 13% en volume de conteneurs (nombre d'EVP*), conséquence de l'environnement géopolitique et des fluctuations économiques mondiales qui ont fortement impacté le transport maritime.



Années	Import/Export		Transbordement		Total		Évolution	
	EVP	Tonnes	EVP	Tonnes	EVP	Tonnes	EVP	Tonnes
2019	263 999	1 854 221	111 075	1 620 360	375 074	3 474 581	+11%	+22%
2020	266 141	1 920 293	99 833	1 402 985	365 974	3 323 278	-2%	-4%
2021	289 425	2 247 028	103 512	1 528 685	392 937	3 775 713	+7%	+14%
2022	283 315	2 226 328	88 607	1 285 313	371 922	3 511 641	-5%	-7%
2023	253 900	2 010 625	69 942	1 007 314	323 842	3 017 939	-13%	-14%

*EVP : Equivalent Vingt Pieds

4.1.2. Conventionnel

Le trafic de marchandises conventionnelles a augmenté de 83% en raison de l'import-export d'engins et d'équipements destinés au secteur industriel, en particulier les exportations vers Mayotte. Parallèlement, le marché domestique des matériaux de construction est resté stable.

+83%
de trafic
110 470 t
de marchandises
en conventionnel



	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Tonnages	19 359	18 373	53 435	60 394	110 470	+83%
Nombre d'escales	4	7	10	10	6	-40%

4.1.3 Roulier

Le nombre de véhicules et d'engins importés, notamment les véhicules électriques, continue sa progression avec 4% de plus que l'année 2022, avoisinant le niveau atteint en 2019 avant la crise sanitaire.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Nombre de véhicules	35 315	28 865	41 836	32 804	34 070	+4%
Nombre d'escales	39	42	52	44	44	-

4.2. Vrac liquide

Le vrac liquide connaît une évolution de 2%, un trafic qui se maintient au-dessus du million de tonnes importées, avec 54 escales de navires pétroliers en 2023 contre 53 en 2022.

Trafic de vrac liquide
2% d'évolution



4.2.1. Bitume

Avec 4 escales supplémentaires par rapport à 2022, le trafic est en légère hausse de 3% du tonnage importé.

4.2.2. Essence

Les importations d'essence augmentent de 4%, confirmant la tendance des années précédentes.

4.2.3. Fioul lourd

Le trafic de fioul lourd subit une diminution de -49% avec 12 navires.

Cette année 2023 a marqué la transition de la production d'énergie de la centrale EDF PEI du fioul lourd à la biomasse liquide.

4.2.4. Biomasse liquide

Le trafic de biomasse liquide fait donc son apparition en 2023 ; durant cette 1ère année, la centrale EDF PEI a importé plus de 143 000 tonnes, avec 14 navires.

4.2.5. Gazole

Le gazole qui reste le principal carburant, représente plus de 39 % du trafic total des hydrocarbures, avec un volume importé stable par rapport à 2022.

4.2.6. GPL

Les importations de GPL ont enregistré une baisse de 11 % et une diminution du trafic, avec 8 escales en 2023 contre 9 en 2022.

4.2.7. Kérosène

Le kérosène connaît une baisse de -6%.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Bitume	6 106	4 462	4 204	6 275	6 490	+3%
Essence	99 701	94 046	111 422	121 514	126 090	+4%
Fioul lourd	202 228	184 146	245 578	262 329	133 634	-49%
Biomasse liquide					143 622	
Gazole	395 144	365 414	407 051	404 621	403 286	-0,3%
GPL	20 600	22 419	22 126	22 229	19 659	-11%
Kérosène	200 629	125 871	140 162	200 315	207 954	+4%
TOTAL	932 408	796 357	930 544	1 017 284	1 040 735	+2%



4.3. Vrac solide

4.3.1. Sucre

Les exportations de sucre subissent une forte diminution de -46% de tonnage exporté.



	2019	2020	2021	2022	2023
Tonnages de sucre	87 000	96 655	85 413	78 772	42 218
Évolution	+8%	+11%	-12%	-31%	-46%



4.3.2. Céréales

L'augmentation de 7% du trafic de céréales s'explique par la comptabilisation d'un navire déchargé à cheval en 2022 et 2023. En réalité, les importations de céréales ont été stables.

Produits (en tonnes)	Origine	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
BLÉ	Blé meunier : France Blé fourrager : France et Roumanie	61 752	59 265	78 396	61 433	69 009	+12%
MAÏS	France et Roumanie	95 967	95 473	115 587	85 949	91 818	+7%
ORGE	France	15 743	22 849	25 092	16 599	22 138	+33%
SOJA	Amérique du sud	23 602	25 953	21 857	27 036	23 767	-12%
AUTRES	Tournesol/colza : France et Roumanie Cosse de soja : Amérique du sud	32 221	29 857	33 065	27 268	26 064	-4%
TOTAL	-	229 285	233 398	273 997	218 285	232 796	+7%

4.3.3. Charbon

La diminution de l'importation de charbon (-31%) se poursuit du fait de la conversion progressive des centrales thermiques de Bois Rouge et du Gol à la biomasse sous forme de pellets de bois dans le cadre de la transition énergétique.

	2019	2020	2021	2022	2023
Tonnage de charbon	548 872	620 412	536 576	335 702	230 685
Évolution	-9%	+13%	-14%	-37%	-31%

4.3.4. Pellets de Bois

La forte augmentation des importations de pellets de bois se poursuit en 2023, en cohérence avec le caractère récent de cette activité, qui pour rappel avait débuté en août 2022.

Pour illustrer la transition, le cumul 2022 charbon et biomasse était de 400 460 tonnes. En 2023, il s'élève à 493 314 tonnes, en progression de 23%. Le différentiel s'explique à la fois par la fin des travaux à la centrale de Bois Rouge permettant de relancer la production électrique et par le fait que le PCI (pouvoir calorifique) des pellets est moindre que celui du charbon et donc, qu'à production égale d'électricité, il faut importer un tonnage supérieur.



4.3.5 Ciment / Clinker

En 2023, les importations de clinker ont diminué de -44%, tandis que celles du ciment vrac sont restées relativement stables. La baisse sur le clinker s'explique par l'importation de ciment conventionnel, qui s'y substitue et constitue un nouveau trafic. Globalement, ces flux progressent de 5% et laissent espérer un redémarrage du BTP.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Ciment vrac	58 595	51 051	82 300	116 275	110 550	-5%
Clinker	136 525	155 000	202 160	172 400	95 900	-44%
Ciment conventionnel					96 648	
TOTAL	195 120	206 051	284 460	288 675	303 098	+5%

4.4. Croisière / Réparation navale / Pêche

4.4.1 Croisière

Durant l'année 2023, Port Réunion a accueilli 29 paquebots, avec 20 498 passagers qui ont transité par la gare maritime. Cette saison est marquée par l'accueil de navires de plus petite taille (90- 130 ml de long) de la catégorie « luxe et/ ou expédition » représentant 50% des escales.

À titre indicatif, la saison croisière 2022-2023 (couvrant la période allant d'octobre 2022 à juin 2023) a permis l'accueil de 23 navires ; la prévision pour la saison 2023-2024 serait de 36 escales.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Nombre de passagers	118 371	66 694	-	12 775	20 498	+60%
Nombre d'escales	36	24	-	8	29	+262%



4.4.2 Réparation navale

Le nouvel élévateur à sangles « ASCOM », mis en service depuis 2022, a la capacité de lever des navires jusqu'à 60 tonnes. L'élévateur est doté d'une grue auxiliaire télescopique pouvant manutentionner des colis de 2 tonnes à 4,5m, permettant la réalisation d'opération de mâtage et de démâtage.

354 manutentions de navires de plaisance et de petite pêche ont ainsi été réalisées en 2023.

L'installation « Slipway », qui permet la mise à sec de navires jusqu'à 650 tonnes et de longueur maximale de 63 mètres, a effectué 37 manutentions de navires.

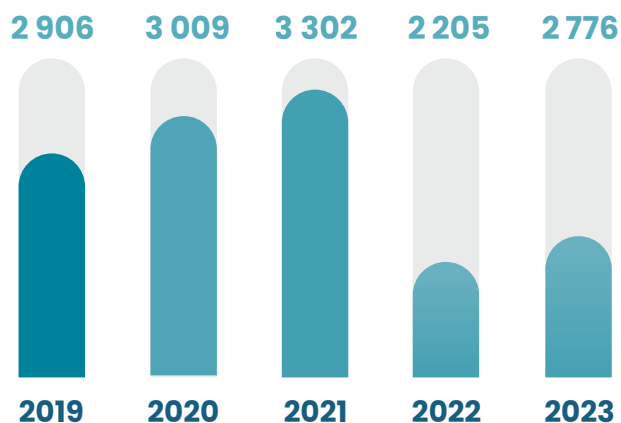


Services	Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
ÉLÉVATEUR À SANGLES	Nombre de mises à sec / levages sur sangles	165	160	183	182	219
	Nombre de mises à l'eau	135	132	141	150	134
	TOTAL	130	292	324	332	354
SLIPWAY	Nombre de mises à sec	23	17	23	21	20
	Nombre de mises à l'eau	21	15	25	21	17
	TOTAL	44	32	48	42	37

4.4.3 Pêche

La réception du silo à glace n°5 en décembre 2022 a contribué à accroître la production de glace de +26%.

Tonnage de glace vendue



5. Investissements

5.1 Bilan

Sur cet exercice, le montant des investissements réalisés s'élève à **46 731 K€**, soit un taux de réalisation de **86%** du Budget Initial 2023.

AXE MARCHANDISES DIVERSES

Refonte du parc Reefers	10 937 K€
Travaux de réorganisation et sécurisation du port Est	3 284 K€
Remplacement des défenses du port Est (postes 10 et 11)	2 251 K€
Reconditionnement du portique P4	1 618 K€
Rénovation des voies de roulement des portiques à conteneurs	1 136 K€

AXE RÉPARATION NAVALE

Acquisition du dock flottant / Adaptation du magasin 90	8 995 K€
---	-----------------

AXE ENVIRONNEMENT / ENTRETIEN MARITIME

Fourniture de la pelle à câbles destinée au dragage	2 147 K€
Eclairage du port Ouest	1 138 K€
Eclairage du port Est	468 K€

AXE PATRIMOINE

Travaux et aménagements divers	2 637 K€
Réalisation d'enrobés	2 419 K€
Maisons des Ingénieurs (yc nouveau siège social) : désamiantage- déplombage	782 K€

AXES VRACS SOLIDE ET LIQUIDE

Acquisition de la grue mobile LHM 550	320 K€
---------------------------------------	---------------

AXE PÊCHE

Chambres froides (projet total de plus de 3 M€)	519 K€
Acquisition d'une grue fixe de déchargement	130 K€

AXE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Sécurisation électrique du port Est	2 913 K€
Refonte du système de vidéoprotection	699 K€



5.2 Perspectives

Le montant des investissements projetés dans le cadre du budget initial 2024 s'élève à **40,670 M€**, assorti d'un emprunt de 10 M€ et d'une prévision de subventions à hauteur de 13,84 M€, représentant 34% du montant total du programme 2024. Toutefois l'accélération des dépenses d'investissements fin 2023 conduit, sans changer le programme, à réduire à 30 M€ les perspectives 2024.

40,670 M€

Montant des investissements
prévus en 2024

Les investissements de l'axe « **Marchandises Diverses** » représentent une enveloppe importante du programme d'investissement de 2024. L'objectif phare est de poursuivre l'amélioration des fonctionnalités offertes, avec pour enjeu de la réaliser en optimisant l'espace dédié aux surfaces opérationnelles. C'est notamment le cas pour le nouveau terre-plein Reefers permettant d'offrir 500 prises au lieu de 350 sur une surface comparable, grâce au gerbage des conteneurs sur 3 niveaux ; l'un des intérêts majeurs est de sécuriser les opérations de branchement / débranchement grâce à des passerelles limitant les déplacements de piétons à proximité des chariots-cavaliers. Il s'agira aussi de fluidifier les accès pour réduire les temps d'attente des transporteurs et de contribuer à l'optimisation du processus de livraison. Par ailleurs, les travaux prescrits au Plan de Sécurité Portuaire et engagés en 2023 se poursuivront afin d'obtenir une meilleure résilience des installations grâce à la sécurisation de la desserte électrique et une meilleure protection avec le renforcement de la vidéoprotection.

Enfin, les études financées par l'Europe via le MIE-T et relatives à l'augmentation des capacités de stockage sur le terminal à conteneurs et à **l'adaptation au changement climatique**, se poursuivront.

Les opérations prévues au titre de l'axe « **Vrac solide** » concernent des investissements destinés à améliorer les conditions d'exploitation et traduit également l'engagement pris avec ALBIOMA. Le GPMDLR s'est engagé à remplacer une grue mobile de déchargement d'ici 2025 pour la manutention des pellets.

L'axe « **Pêche** » se décompose entre deux opérations qui contribuent à réduire l'empreinte écologique du Grand Port car ces nouveaux équipements et matériels permettront de réduire les consommations énergétiques et d'eau et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

La 1ère concerne l'acquisition d'un nouveau silo à glace (qui viendra remplacer le Silo à glace N°3 dont les dysfonctionnements récurrents nécessitent des entretiens fréquents et coûteux). Il sera de la même technologie que les deux derniers silos acquis, ce qui permettra des gains en mutualisant les pièces détachées.

La 2ème opération correspond à l'achèvement de l'opération de rénovation des équipements frigorifiques et de l'enveloppe isolante des chambres froides.

Opération phare du BI 2024, l'établissement prévoit de réceptionner au dernier trimestre 2024 le **dock flottant**, dont les études avaient déjà démarré depuis quelques années. La contractualisation a été formalisée fin 2023.

Quant au volet « **Environnement / entretien maritime** », il prend tout son sens dans **l'ambition Port Responsable** du Projet Stratégique.

La mise en service de la nouvelle pelle à câble devrait avoir lieu au 1er trimestre 2024. Le montant inscrit correspond au solde des paiements à effectuer.

L'adaptation au changement climatique se traduit de manière récurrente par le renforcement de la carapace de la pointe du phare, très exposée aux houles australes et cycloniques. Depuis 2019, les interventions se succèdent.

Quant à **la rénovation et l'amélioration de l'éclairage du port Est et du port Ouest**, elles se poursuivront en 2024. Elles contribuent à la sobriété énergétique mais aussi à la préservation de la biodiversité car le choix des leds est fait pour minimiser l'impact sur l'envol des pétrels, une espèce endémique et protégée.

Au niveau de l'axe « **Patrimoine** », les opérations envisagées visent à rénover un bâti chargé d'histoire. Elles relèvent aussi de la qualité de vie au travail (notamment pour l'amélioration des fonctionnalités du foyer du personnel) car ces biens réhabilités donneront une image nouvelle du Grand Port. Les dépenses concerneront aussi la poursuite des études de maîtrise d'œuvre du futur siège social.

Une enveloppe est réservée pour les travaux de maintien en l'état du patrimoine (travaux de la responsabilité du propriétaire pour les bâtiments amodiés ; réfection d'enrobés, réparations lourdes de réseaux...).

Une des opérations identifiées au titre de l'axe « **Sûreté-sécurité** » va permettre de poursuivre les efforts engagés depuis deux ans pour déployer les contre-mesures inscrites dans le Plan de Sécurité Portuaire et qui représentent déjà 2,5 M€ sur le volet vidéoprotection. Il s'agit maintenant d'étendre les zones couvertes par la vidéoprotection. Cela s'inscrit dans une démarche triennale. Il est prévu qu'en 2025 et 2026, ce rythme d'investissement perdurera.

Le montant indiqué pour **l'axe TIC** s'inscrit également dans une vision triennale qui s'appuiera sur le Schéma Directeur Informatique actualisé. Ces investissements permettront de remplacer progressivement tous les serveurs qui approchent de l'obsolescence, de poursuivre la prévention des cyber-attaques, d'assurer le maintien du rythme de remplacement des postes de travail, enfin d'accompagner l'installation d'un logiciel (ERP) comprenant le suivi de la comptabilité auxiliaire – processus recettes et remplaçant de nombreux logiciels métiers.

Stratégie de coopération du GPMDLR



GREEN PORT
Partage de bonnes pratiques en matière de réalisation de projets d'infrastructures éco-responsables

ACTION SEYCHELLES
PORT AUTHORITY

SMART PORT
Partage de bonnes pratiques en matière de digitalisation (CCS, Maritime single window)

ACTION MOZAMBIQUE
(CFM, CCIFM)

PROGRAMME DE FORMATION : LOCAL CONTENT COMPLIANCE
Visant à proposer au personnel des entreprises mozambicaines du secteur industrialo-portuaire des formations au Mozambique et à La Réunion



Zoom sur le programme de coopération régionale avec le Mozambique et les Seychelles

Les programmes de coopération régionale menés avec le Mozambique et les Seychelles dans le cadre de l'ambition « Port Rayonnant » se sont clôturés avec succès en 2023.

• Avec l'autorité portuaire du Cabo Delgado et la CCI France Mozambique

Ce premier programme de coopération de grande envergure a permis au Grand Port Maritime de la Réunion d'élargir ses relations internationales vers le Mozambique en Afrique de l'Est dont la situation économique et sociale est en grande évolution.

Initiée en 2021, l'opération comprenait 2 actions :

1 - Développement de la coopération entre le GPMDLR, l'autorité portuaire de la province de Cabo Delgado au Mozambique (Caminhos De Ferro De Moçambique) et la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Mozambique ;

2 - Réalisation d'un programme « local content compliance » destiné à développer les compétences mozambicaines via une coopération incluant un cluster d'entreprises de Port Réunion. Le projet de formation/immersion dont a bénéficié 20 stagiaires mozambicains a porté sur trois métiers : dockers, marin, maintenance industrielle et portuaire. La cérémonie de remise des certificats d'immersion professionnelle s'est déroulée le 18 mai 2023, dans les locaux de l'Ambassade de France au Mozambique.



• Avec la Seychelles Ports Authority

Ce projet de coopération repose sur deux concepts :

LE CONCEPT DE « SMART PORT » :

Le GPMDLR a partagé avec la Seychelles Port Authority (SPA) son expérience en matière de digitalisation de la communauté portuaire, à travers le Cargo Community System. Cette mission a été co-animée avec Infoport, qui a établi des préconisations personnalisées et adaptées au port seychellois.

LE CONCEPT DE « GREEN PORT » :

Les équipes du GPMDLR ont accompagné la SPA dans la réalisation d'un Schéma Directeur du Patrimoine Naturel, qui permet d'améliorer la connaissance de la biodiversité présente, d'identifier la biodiversité à protéger sur le territoire portuaire, et éviter, réduire ou compenser les impacts des aménagements.



6. Données sociales et environnementales

6.1 Organisation et dialogue social

Conformément aux engagements pris par la Direction du GPMDLR, **la réorganisation des services s'est poursuivie en 2023.**

Le Service Littoral et Maritime (SLM) auparavant intégré aux Services techniques a été directement rattaché à la Direction Aménagement et Développement Durable. Ce réajustement intègre les enjeux d'une forte augmentation des opérations d'investissement propres au SLM avec notamment l'acquisition et la rénovation des outillages, le développement de nouvelles missions liées au centre de réparation navale, l'installation du dock flottant au port Ouest et le renforcement des ouvrages portuaires.

La seconde phase de réorganisation de la Capitainerie portant sur le Service de Sûreté Portuaire et Sécurité s'est poursuivie en 2023. Cette réorganisation intègre notamment les enjeux liés à la sécurité du travail, à la reprise de l'activité croisière et à l'anticipation de certaines missions nouvelles en matière de sûreté en lien avec les développements portuaires. En tenant compte des spécificités de ce service en termes de compétences, un parcours de déroulement de carrière assimilable à une démarche de GPEC a été élaboré.

Une démarche similaire a été menée à la Direction Exploitation Commerce (DEC). L'approche retenue a consisté à répartir les compétences de la DEC entre deux directions : **la Direction de l'Exploitation et des Terminaux (DET) et la Direction des Stratégies Internationale et Commerciale (DSIC)**. La nouvelle DSIC, tout en conservant un rôle d'appui à la DET, devra permettre une réduction de la chaîne hiérarchique au sein de la DET avec un gain escompté en termes de gestion des ressources humaines et un regard prospectif sur les projets générateurs de nouveaux trafics pour le port.

En matière de dialogue social, **l'Accord NAO 2023** a permis une revalorisation de la grille salariale locale, le versement d'un supplément d'intéressement, et d'une prime exceptionnelle de partage de la valeur. L'Accord NAO a également précisé les modalités du nouveau protocole d'Accord 2023-2026 sur l'évolution salariale par l'avancement et la promotion avec une augmentation du contingent d'avancement de 20 à 25% par an, par direction, toutes catégories d'emploi confondues.



Le Protocole d'Accord 2023-2026 sur l'évolution salariale par l'avancement et la promotion négocié avec les partenaires sociaux a abouti à une signature le 09 octobre 2023.

L'organisation des élections professionnelles avec le scrutin qui s'est tenu le 12 octobre 2023 et l'installation des nouveaux membres du Comité Social et Economique lors de la réunion du 22 novembre 2023 ont constitué un moment fort du dialogue social en 2023.

En matière de télétravail, bien que celui-ci ne faisait plus l'objet d'une obligation réglementaire depuis 2022, le GPMDLR a poursuivi le maintien d'une journée hebdomadaire de télétravail dans l'attente de la mise en place d'un accord d'établissement.

Le Comité Social et Economique s'est réuni **14 fois** en 2023, dont 2 réunions extraordinaires et 2 réunions conjointes avec la CSSCT.

6.2 Emploi

L'effectif total au 31 décembre 2023 s'établit à **297 agents (Equivalent Temps Plein)**, y compris 2 apprentis dont un nouvellement recruté en novembre 2023 au sein du Service Maintenance des Terminaux et un agent de l'Etat mis à disposition.

• Effectif total par type de contrat

	Ouvrier /Employé	Agent de maîtrise	Cadre	Apprenti	TOTAL
CDI	121,5	83	53	-	257,5
CDD	34,5	1	2	-	37,5
Apprentissage				2	2
TOTAL	156	84	55	2	297

• Effectif total par catégorie et par sexe

	Ouvrier /Employé	Agent de maîtrise	Cadre	Apprenti	TOTAL
Femme	14,8	21	17	1	53,8
Homme	141,2	63	38	1	243,2
TOTAL	156	84	55	2	297

6.3 Formation professionnelle

Les programmes de formation déployés en 2023 répondent aux ambitions du Projet Stratégique 2019-2023 et se déclinent autour des 4 orientations suivantes :

- Renforcement de la **culture managériale**
- Développement des **compétences linguistiques**
- Maintien des **connaissances métiers**
- Actualisation des **références réglementaires**.



514
ACTIONS DE FORMATION

8 278
HEURES DE FORMATION
TOUTES CATEGORIES
CONFONDUES

41
HEURES DE FORMATION
DISPENSÉES PAR
STAGIAIRE EN MOYENNE

74 %
DES EFFECTIFS
MOBILISÉS

• Répartition des actions de formation réalisées en 2023 par sexe et par catégorie

	Ouvrier /Employé	Agent de maîtrise	Cadre	TOTAL
Femme	14	16	30	60
Homme	292	108	54	454
TOTAL	306	124	84	514

6.4 Environnement et aménagement

• Convention de recherche et de développement en faveur de la transition énergétique du GPMDLR

Le partenariat de recherche entre Efficacity et le GPMDLR doit contribuer directement à quatre finalités qui constituent la raison d'être du GPMDLR :

- Répondre aux évolutions de la société et aux attentes des citoyens ;
- Limiter les impacts du GPMDLR sur son environnement (biodiversité, bruit, qualité de l'air, etc.) ;
- S'inscrire dans les stratégies environnementales des acteurs institutionnels du territoire (Région, Département, TCO et Ville) ;
- Être compétitif par rapport aux autres ports.

Axe 1 : Construction d'un projet ambitieux énergétiquement pour le Magasin 90

L'étude de faisabilité réalisée par EFFICACITY/SUEZ ENVIRONNEMENT est terminée, précisant les scénarios d'autoconsommation et d'hydrogène sur le Magasin 90 avec les parties techniques et économiques ainsi que l'analyse environnementale et multicritères sur l'ensemble des scénarios.

Axe 2 : Sujets innovants et stratégiques pour le GPMDLR : la construction d'un smart grid adapté au raccordement électrique des navires à quai

L'étude de faisabilité réalisée par EFFICACITY/ARCADIS est finalisée ; parallèlement, deux benchmarks sur des solutions innovantes sur l'alimentation électrique pour les portiques de manutention et les Reefers sont menés par ARCADIS.



• Etude de faisabilité Chaufferie biomasse

L'étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse au terminal bitumier est finalisée et a été présentée à la REGION et la DEAL en vue de trouver un financement FEDER pour lancer les études de maîtrise d'œuvre et travaux. L'ADEME a informé le GPMDLR que le projet de chaufferie biomasse pouvait être financé dans le cadre du Fonds Chaleur. Les études de Maîtrise d'œuvre vont être lancées par le Service technique du GPMDLR.



• Appel à Projet MIE-T « Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe » Adaptation au changement climatique et augmentation des capacités de stockage du terminal à conteneurs

Concernant le projet Adaptation au changement climatique et augmentation des capacités de stockage (2AC), l'année 2023 a été marquée par plusieurs événements.

En premier lieu, sur un plan financier, **la signature de l'avenant n°1** (1er semestre 2023) a permis l'intégration au projet des études d'aménagement et réglementaires de la Zone Arrière Portuaire, permettant ainsi leur cofinancement par le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe, volet Transport. Cet avenant permet également le prolongement du cofinancement jusqu'à fin 2024, au lieu de fin 2023.

Par ailleurs, les **études d'Avant-Projet de l'adaptation de la carapace du Terminal à conteneurs au changement climatique** ont abouti à plusieurs options, dont celle semblant la plus adéquate représente un investissement de 60 M€.

L'AVP de l'Exondement Ouest a pour sa part démontré la faisabilité des 2 solutions (digue à talus et digue à caissons), mais les investissements nécessaires semblent hors de portée (190 M€ pour la digue à talus, 265 M€ pour la digue à caissons).

Enfin, les études AVP ont démontré la nécessité d'un exondement Est, au droit de la centrale EDF-PEI, pour les installations de chantier nécessaires au renforcement de la carapace.

Parallèlement, **l'étude portant sur les Etats de Mer s'est poursuivie** avec les volets « Courants », « Agitation » et « Résonance », en configuration actuelle, ou en prenant en compte un raccourcissement du tenon Est.

Le GPMDLR a également retenu le prestataire PHPS pour réaliser une **étude acoustique globale sur le port Est et le port Ouest**. L'objectif final de cette étude qui est toujours en cours dans la partie « suivi du niveau sonore » a été de déterminer les impacts sonores liés aux activités portuaires et de proposer un plan d'actions pour maîtriser voire réduire ces impacts sur l'environnement.

L'ASR 2022 a été réalisé et transmis à l'Union européenne le 30 mars 2023. Compte tenu de l'évolution du projet, un second avenant est en cours de négociation. Il vise à intégrer les études de l'exondement Est.



• Projet Stratégique 2024-2028

Le Projet Stratégique 2024-2028 sera présenté au Conseil de Surveillance pour approbation, après échanges avec l'Autorité Environnementale, en novembre 2024, soit à la fin de la validité du Projet Stratégique 2019-2023 (approuvé par le Conseil de Surveillance du 19 novembre 2019).

Le Projet Stratégique 2019-2023 et son évaluation environnementale ont fait l'objet d'un bilan qui a permis de **faire ressortir les évolutions du contexte et l'incidence sur la réalisation des projets et Actions**.

Les bilans ont été présentés à la MRAe en date du 22 août 2023 et en Commission de Développement Durable du 16 mai 2023.

Un atelier permettant aux acteurs portuaires de rattacher leurs projets aux Ambitions et Orientations pressenties pour le prochain Projet Stratégique 2024-2028 a été réalisé fin juin. Cet atelier a également permis de recueillir les avis et commentaires de chacun sur ces Ambitions et Orientations et de voir si les projets des acteurs s'intègrent bien dans les ambitions/orientations prédéfinies. Un deuxième atelier de concertation a été réalisé en octobre 2023 avec l'encadrement du GPMDLR en vue d'enrichir la réflexion et de proposer des actions à inscrire au futur Projet Stratégique.

• Plan de mobilité

Le plan d'actions établi avec l'équipe PA2D du GPMDLR est à ce jour finalisé. Il vise à **déployer en priorité l'acquisition des vélos électriques pour les salariés**. Selon les résultats des NAO du GPMDLR, la principale disposition consistera à accompagner les salariés volontaires pour l'acquisition ou la location longue durée d'un vélo, avec une prise en charge partielle de l'employeur.

Un accord-cadre pour la location longue durée de vélo, électrique et musculaire, a été notifié fin 2023.

• Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

La mise à jour du BEGES, qui doit être faite tous les 3 ans, a été réalisée en 2023, sur les données de l'année 2022 en intégrant les scopes 1, 2 et 3. Le rendu final a été présenté en interne fin 2023. La mise en ligne sur la plateforme de l'ADEME est prévue en janvier 2024.

• Projet ALBIOMA

Le GPMDLR a accompagné ALBIOMA dans son **projet d'installation des dômes de biomasse au sein du port Est**. La DEAL SPREI a émis un avis favorable au porté à connaissance (PAC) encadrant la modification de l'implantation de locaux administratifs et des limites du site du Terminal céréalier induits par l'implantation des dômes de biomasse.



• Étude biosécurité

Le GPMDLR est conscient d'être une voie d'entrée prioritaire pour de potentielles espèces exotiques animales envahissantes, qu'ils s'agissent de reptiles, d'arthropodes. L'exemple de l'agame des Colons illustre cette problématique.

Des échanges ont eu lieu dans le cadre de la Commission de Développement Durable et du PA2D depuis 2021, ayant abouti à une organisation selon ce phasage :

- 1 - Réaliser un état des lieux préalable de l'existant : études locales, bibliographie (y compris à l'étranger), protocoles et process existants ;
- 2 - Identifier les lacunes et proposer une organisation pour les combler sur le moyen terme (5 ans) ;
- 3 - Réaliser un guide faisant état des modalités de destruction possibles et non possibles au niveau de Port Réunion (ports Est et Ouest) au regard des contraintes existantes de sécurité de certains sites.
- 4 - Mettre en œuvre collégialement les actions identifiées.

L'étude de biosécurité visant à **prévenir le risque d'introduction d'Espèces Exotiques Envahissantes à Port Réunion** a été notifiée au bureau d'étude CYNORKYS en janvier 2023 pour une durée de 5 mois.

CYNORKYS a réalisé l'état des lieux ainsi que l'évaluation des actions vis-à-vis des objectifs européens et réunionnais sur la biosécurité. La dernière phase de construction d'un plan d'action sur 5 ans pour améliorer les mesures biosécurité est terminée.

Une réunion de travail sur le plan d'actions proposé a été réalisée avec la Commission de Développement Durable le 22 septembre 2023.



• Démarche Environmental Ship Index (ESI)



Lancée en 2018 à Port Réunion, la démarche « Environmental Ship Index » (ESI) vise à récompenser les compagnies maritimes les plus « vertes » qui agissent en faveur de la réduction des émissions atmosphériques. 6 compagnies maritimes sont signataires de la charte ESI Réunion : CMA-CGM, CARNIVAL PLC, ROXANA SHIPPING, HOEGH AUTOLINERS, MSC et SCORPIO.

Au titre de l'année 2022, 2 compagnies maritimes ont été récompensées : MSC et HOEGH Autoliners.

	2018	2019	2020	2021	2022
Total Récompenses par année	9 638,23 €	19 999,12 €	30 000,00 €	18 318,20 €	20 894,93 €

• Mise à jour du Schéma Directeur du Patrimoine Naturel

La consultation pour la mise à jour du Schéma Directeur du Patrimoine Naturel est finalisée. Le candidat retenu est le groupement OCEA CONSULT/ECOMED OI/MAREX. La durée de l'étude est fixée à 6 mois.



• Eco Energie Tertiaire

Le dispositif Eco Energie Tertiaire constitue une obligation réglementaire imposant une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire. Il s'agit d'une démarche d'ensemble qui s'inscrit dans le contexte de lutte contre le changement climatique et constitue une brique essentielle pour l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

L'objectif fixé par l'Etat est que l'ensemble des collectivités ainsi que les entités publiques ou privées, acteurs du secteur tertiaire, soient aujourd'hui en ordre de marche pour s'investir dans ce dispositif qui est voué à durer plus de 20 ans. Pour ce qui relève spécifiquement du GPMDLR, l'ensemble des locaux du patrimoine bâti a fait l'objet d'une déclaration sur la plateforme de l'Etat dédiée.

En ce qui concerne les locaux en amodiation, une lettre d'information a été adressée aux occupants et un accompagnement à la prise en main de la plateforme leur a été proposé.



• Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D)

Les principaux événements organisés par le groupe PA2D en 2023 :

- Mai 2023 : Challenge mai à vélo
- 15 septembre 2023 : Journée du Patrimoine.





7. Gouvernance

7.1 Le Conseil de Surveillance

Composé de 17 membres, le Conseil de Surveillance a pour missions principales d'arrêter le Projet Stratégique de l'établissement portuaire et d'assurer le contrôle permanent de sa gestion. L'approbation de la politique tarifaire et du budget du GPMDLR relève également de sa compétence.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois durant l'année 2023, en mars, juin, septembre et novembre. Le 15 juin 2023, un nouveau Conseil de Surveillance a été installé.

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

- **Jérôme FILIPPINI**, préfet de La Réunion
Suppléante : **Nathalie INFANTE**, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales
- **Philippe GRAMMONT**, Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion
- **Michel LAFFITTE**, remplacé par **Christelle PORTIER**, Directrice Adjointe à la Direction Régionale des Finances Publiques - Présidente du Comité d'Audit
- **Eric MEVELEC**, remplacé par **Nicolas LE BIANIC**, Directeur de la Mer Sud Océan Indien

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- **Jean-Michel PAYET**, Représentant des cadres et assimilés
- **Sylvio LERIVAIN**, Représentant du personnel
- **Jean-Pierre TOINETTE**, Représentant du personnel

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **Huguette BELLO**, Présidente du Conseil Régional
- **Jean Yves LANGENIER**, Représentant du Conseil Départemental
- **Olivier HOARAU**, Maire de la Commune du Port - Membre du Comité d'audit
- **Emmanuel SERAPHIN**, Président du TCO - Vice-président du Conseil de Surveillance - Membre du Comité d'audit

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- **Shenaz BAGOT**, Nommée par l'Etat - Présidente du Conseil de Surveillance
- **Anita GERMOND-MASSON**, Nommée par l'Etat - Référente RSE du Conseil de Surveillance
- **Alain GAUDIN** remplacé par **Elisabeth PEGUILLAN**, Nommée par l'Etat - Membre du Comité d'audit
- **Pierrick ROBERT**, Président de la CCIR - Membre du Comité d'audit
- **Johnny GRINDU**, Représentant élu de la CCIR
- **Bernard ROBERT**, Représentant élu de la CCIR

7.2 Le Directoire

Le Directoire assure au quotidien la direction de l'établissement et met en œuvre les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il se compose de trois membres :



Eric LEGRIGEOIS,
Président du Directoire



Gilles HAM-CHOU-CHONG,
Directeur Général Adjoint
Directeur des Services Généraux et Juridiques



Henri DUPUIS,
Directeur des Stratégies
Internationales et Commerciales

7.3 Le Conseil de Développement

Instance représentative consultative, le Conseil de Développement est composé de 30 membres issus des milieux professionnels, sociaux et associatifs, ainsi que des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements. Il émet un avis sur le Projet Stratégique et la politique tarifaire de l'établissement.

Le nouveau Conseil de Développement a été installé le 25 octobre 2023.

1^{er} COLLÈGE

REPRÉSENTANTS DE LA PLACE PORTUAIRE

- **Jean BRAC de la PERRIERE**, Groupement des Entreprises de Manutention Portuaire
- **Pierrick JUBAN**, remplacé par **Emmanuelle HOARAU**, Association des Armateurs et Agents Consignataires des Navires de La Réunion
- **Eric KERVERDO**, remplacé par **Maxime LUCAS**, Station de pilotage de La Réunion
- **Pascal LANGERON**, ALBIOMA REUNION
- **Philippe PUISSEGUR**, Association Réunionnaise des Importateurs de Céréales
- **Philippe COLLOWALD**, Société Réunionnaise des Produits Pétroliers
- **Laurent LECOCQ**, TERALTA
- **Gérard ZITTE**, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
- **Florence JEANBLANC-RISLER**, Préfète Administratrice supérieure des Terres Australes et Antarctiques Françaises

2^e COLLÈGE

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXERÇANT LEURS ACTIVITÉS SUR LE PORT

- **Baïdir GUADET**, remplacé par **Jean-Pierre JOSSET**, Représentant des salariés des entreprises de la manutention portuaire
- **Wilson PAYET**, remplacé par **Denis LEPELIER**, Représentant des salariés des entreprises de la manutention portuaire
- **Barthélémy HOARAU**, Représentant des salariés des autres entreprises

3^e COLLÈGE

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU LEURS GROUPEMENTS SITUÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION DU PORT

- **Normane OMARJEE**, Conseil Régional
- **Wilfrid BERTILE**, Conseil Régional
- **Isabelle ERUDEL**, Conseil Départemental
- **Rémy LAGOURGUE**, Conseil Départemental
- **Catherine GOSSARD**, Communauté d'Agglomération TCO
- **Guylain MOUTAMA**, remplacé par **Irchad OMARJEE**, Communauté d'Agglomération TCO
- **Barbara SAMINADIN**, Commune du Port
- **Jean-Max NAGES**, Commune du Port
- **Armand VIENNE**, remplacé par **Maxime FROMENTIN**, Commune de la Possession

4^e COLLÈGE

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES INTÉRESSÉES AU DÉVELOPPEMENT DU PORT

- **Bernadette LE BIHAN-ARDON**, SREPEN
- **Julie MARTIN**, Association GLOBICE
- **François-Xavier COUZI**, Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion
- **Alexandre RABUSSEAU**, TLF Réunion
- **Linda BARC**, Pôle Logistique Réunion, Présidente du Conseil de Développement
- **Philippe LELEU**, Union Maritime Interprofessionnelle de La Réunion, Vice-président du Conseil de Développement
- **Jean-Armand SILVESTRE**, remplacé par **Philippe Alexandre REBBOAH**, Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion
- **Michel DIJOUX**, Association pour le Développement Industriel de La Réunion
- **Jocelyn CAVILLOT**, Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus de La Réunion

GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION



Tél. +262 262 42 90 00
communication@reunion.port.fr
www.reunion.port.fr

Rue Evariste de Parry - BP 18
97 821 Le Port Cedex
La Réunion

 Grand port Maritime De La Réunion

 port_reunion